



Paris, le 9 octobre 2012

Budget 2013 de l'action sociale en baisse

Le changement, c'est pour maintenant ...

Mais en pire !

Hier, le 9 octobre, les représentant-es des organisations syndicales nationales, siégeant au « Comité Interministériel d'Action sociale » étaient reçu-es par le Cabinet de la Ministre de la Fonction publique. A l'ordre du jour de cette réunion : le budget dévolu à l'action sociale pour 2013.

Certes, dans le contexte actuel, il ne fallait pas s'attendre à un abondement important de ce budget, mais ce dernier, « sans aucune ambition » et en baisse par rapport aux années précédentes, ne répondra qu'aux dépenses obligatoires prévues pour les prestations interministérielles.

Pour le reste, c'est rien ! Rien, en ce qui concerne les demandes légitimes émises par les organisations syndicales en ces temps de crise où les agents subissent depuis près de trois ans le gel du point d'indice, le prélèvement supplémentaire sur les cotisations retraite et la hausse généralisée des prix.

Pour Solidaires, il était pourtant essentiel :

- de fournir une aide pour les agents ayant des enfants étudiants contraints de se loger ailleurs qu'au sein du foyer familial,
- d'élargir le nombre des bénéficiaires des chèques vacances,
- de développer le parc des réservations de places en crèche.
- d'accroître les possibilités de logements sociaux interministériels surtout dans les zones où les loyers sont très chers (comme en Ile de France ou dans les grandes agglomérations),
- d'élargir le champ des bénéficiaires de l'aide au maintien à domicile

Pas plus aujourd'hui, qu'hier, il ne fait bon être agent de l'Etat. Et même si le cabinet de la Ministre prévoit des discussions et une éventuelle négociation sur l'évolution de l'action sociale interministérielle, les promesses d'un « jour meilleur » s'éloignent de plus en plus.

Pour Solidaires Fonction Publique l'action sociale ne doit pas être remise en cause. Au contraire, dans un contexte d'austérité, elle doit être renforcée afin de répondre aux nombreux besoins des agents publics. C'est ce que s'emploieront à défendre les représentant-es de Solidaires, que ce soit au niveau national ou au niveau régional.

Le Ministre du budget a su faire des concessions sur la fiscalité des entreprises, qu'il sache aussi le faire pour le budget de l'action sociale interministérielle !